

Portail Famille NOTICE D'UTILISATION

Portail Famille



Connexion au portailp.2
Présentation de votre espacep.3
Réservations / annulationsp.3
Demandes des familles Hors AgglOHp.6
Signaler une absencep.7
Transmettre des documentsp.7
Autres actionsp.8
Personnes autorisées ou ajout d'un enfantp.8

Planning de réservations des activités municipales

Consultation de vos factures

Paiement en ligne

ACTIVITÉS CONCERNÉES

- Restaurant scolaire -

- Accueil périscolaire -

- Accueil de loisirs du mercredi -
- Accueil de loisirs des vacances -

Responsable : Nicolas FERRON

Pôle Enfance, 8 Rue du prieuré
44690 Château-Thébaud
02.85.29.17.56
rdirection-famille@chateau-thebaud.fr



www.chateau-thebaud.fr

Connexion au portail (de préférence depuis un ordinateur)

Adresse web du portail : https://www.espace-citoyens.net/chateau-thebaud/espace-citoyens/



Cliquez sur **E** ME CONNECTER en haut à droite de la page.

	identifiants.
dentifiant	
Identifiant	
Mot de passe	
Mot de passe	0
l'ai oublié mon me	ot de passe.

Renseignez l'**identifiant** qui vous a été transmis par mail par le service Famille avec un lien d'activation.

Saisissez le **mot de passe** que vous avez renseignez au moment de l'activation de votre compte.

Enfin, cliquez sur Connexion



Dans le cas où vous n'auriez pas reçu ces informations, ou si vous rencontrez des difficultés de connexion, veuillez nous contacter à : <u>direction-famille@chateau-thebaud.fr</u> ou 02 85 29 17 56.

Présentation de votre espace



Gérer vos réservations

Cliquez sur l'icône opur afficher la liste des activités concernées.

RÉS	ERVATION				
	Yann	Accueil du Mercredi	Pôle Enfance	du 02/09/2024 au 04/07/2025	0
	Yann	ALSH Vacances	Pôle Enfance	du 07 au 18/04/2025	0
8	Accueil Pe	ériscolaire	Accueil Périscolaire		0
8	Restaurar	nt scolaire	Restaurant scolaire		0

Cliquez sur l'activité souhaitée (exemple : "Accueil Périscolaire")

CHOIX DES INSCRIPTIO	NS			Tout cocher / Tout décocher
Matin Périscolaire	Pôle Enfance	Maternel	du 22/04 au 04/07/2025	•
Soir Périscolaire	Pôle Enfance	Maternel	du 22/04 au 04/07/2025	•
Yann				Tout cocher / Tout décocher
Matin Périscolaire	Pôle Enfance	Elémentaire	du 22/04 au 04/07/2025	
Soir Périscolaire	Pôle Enfance	Elémentaire	du 22/04 au 04/07/2025	•

Cochez les 2 activités pour obtenir une vision globale du calendrier de réservation du ou des enfants.

Cliquez ensuite sur ALLER À L'ÉTAPE 2>

Planning de réservations des enfants pour les activités sélectionnées

Modifications apportées ici 🦳 Réservations	ons antérieures en attente (d'instruct	ion							
🔹 21 AVR. / 27 AVR. 💾 🕨							Tout cocher /	Tout décoci	Appliquer une pi	łriodicité
2 Lou	LUN.	21/04	MAR.	22/04	MER.	23/04	JEU.	24/04	VEN.	25/04
Matin Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Matin Périscolaire		Matin Périscolaire	۵	Matin Périscolaire	۵	Matin Périscolaire	0
Soir Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Soir Périscolaire	0			Soir Périscolaire	2	Soir Périscolaire	Ø
Yann	LUN.	21/04	MAR.	22/04	MER.	23/04	JEU.	24/04	VEN.	25/04
Matin Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Matin Périscolaire		Matin Périscolaire	0	Matin Périscolaire	۵	Matin Périscolaire	0
Soir Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Soir Périscolaire	2			Soir Périscolaire	۵	Soir Périscolaire	0

Deux solutions possibles pour effectuer vos réservations :

* Ponctuelle – déplacez-vous sur le calendrier 💽 HARIZIAR 😁 💽 et cochez les jours souhaités.

* Régulière sur une longue période – utilisez le bouton Appliquer une périodicité et suivez les instructions

Détail de la procédure :

Sélectionnez les dates extrêmes de la période concernée puis définissez le rythme souhaité

DATE)ÉBUT		Mardi 2	2 Avril 2	025		DATE F	IN		Vendres	di 4 juille	t 2025					
۹.		٨	VRIL 20	25		Þ	•		JU	ILLET 20)25		•				
LU	ма	ME	я	VE	SA	DI	LU	MA	ME	×	VE	SA	01	Identique chaque	Rythme defini sur	Rythme defini sur	Rythme defini sur
								1	2	3	4			semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
7																	
-14																	
21	22	23	24	25	26	27								non	sur deux semaines	sur trois semaines	sur quatre semaines
28	29	30															

Rythme sur une une semaine (toujours la même régularité)

								Tout cocher / Tout décoc	ther
Lou	LUN		MAR		MER	JEU		VEN	
Matin Périscolaire Pôle Enfance Maternel De 22/04/2025 au 04/07/2025	Matin Périscolaire	2	Matin Périscolaire (D	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire		Matin Périscolaire	
Soir Périscolaire Pôle Enfance Maternel Die 22/04/2025 au 04/07/2025	Soir Périscolaire	0	Soir Périscolaire	2		Soir Périscolaire	1	Soir Périscolaire	0
Yann	LUN		MAR		MER	UBL		VEN	
Matin Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire De 22/04/2025 au 04/07/2025	Matin Périscolaire	2	Matin Périscolaire	2	Matin Périscolaire 🗾 🖬	Matin Périscolaire		Matin Périscolaire	
Soir Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire De 22/04/2025 au 04/07/2025	Soir Périscolaire	0	Soir Périscolaire (D		Soir Périscolaire		Soir Périscolaire	0

Lou sera réservé :

tous les lundis et vendredis matin tous les mardis et jeudis soirs

Yann sera réservé : tous les matins pas le soir

Rythme sur 2 semaines (garde alternée par exemple)

Première semaine (à partir de la date définie à la 1ère étape)



Deuxième semaine : cliquez sur la flèche 🔨 summe (Sur 🤊 🚺 pour accéder au 2ème écran.

SEMAINE 2 (SUR 2) ↓					Tout cocher / Tout décocher	
Lou	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	
Matin Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	Masin Périscolaire	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	
Soir Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025	Soir Périscolaire) Soir Périscolaire		Soir Périscolaire	Soir Périscolaire	
Yann	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	Lou et Yann seront réser
Matin Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Dw 22/04/2025 au 04/07/2025	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	Matin Périscolaire	tous les lundis et mardis ma
Soir Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Du 22/04/2025 au 04/07/2025	Soir Périscolaire) Soir Périscolaire		Soir Périscolaire	Soir Périscolaire	

Cliquez ensuite sur

Cette action est à renouveler pour chaque activité sur laquelle vous souhaitez faire des réservations :

- Restaurant scolaire
- Accueil de loisirs du mercredi •
- Accueil de loisirs des vacances

Pour l'accueil de loisirs du mercredi, le repas est toujours inclus dans la prestation. Vous ne devez donc pas réserver la restauration scolaire en même temps ! Merci de bien vérifier s'il n'y a pas de doublons entre ces deux activités.

Modifier ou annuler des réservations

Suivez simplement les même étapes que pour les **réservations ponctuelles** et **décochez** sur le calendrier les activités que vous souhaitez modifier (sous réserve du respect des délais d'annulation de la structure)

Modifications apportées ici	rvations antérieures en	attente d'instruc	tion								
4 21 AVR. / 27 AVR. 💾	•						Tout cocher /	Tout décoc	Appliquer une p	ériodicité	
Lou	LUN.	21/04	MAR.	22/04	MER.	23/04	JEU.	24/04	VEN.	25/04	
Matin Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Matin Périscolaire	0	Matin Périscolaire	0	Matin Périscolaire	0	Matin Périscolaire	۵	
Soir Périscolaire Pôle Enfance Maternel Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Soir Périscolaire				Soir Périscolaire	•	Soir Périscolaire	0	Annulation au périscolaire du soir p le mardi 22 et jeudi 24/04
Yann	LUN.	21/04	MAR.	22/04	MER.	23/04	JEU.	24/04	VEN.	25/04	
Matin Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Matin Périscolaire	۵	Matin Périscolaire	2	Matin Périscolaire	•	Matin Périscolaire	0	
Soir Périscolaire Pôle Enfance Elémentaire Du 22/04/2025 au 04/07/2025			Soir Périscolaire	0			Soir Périscolaire	0	Soir Périscolaire	0	

Même procédure pour une modification sur une longue période en utilisant le bouton Appliquer une périodicité .

Réservations pour les familles Hors AgglOH

Cela ne concerne que l'activité Accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires (ALSH). Les familles de l'AgglOH étant prioritaires sur l'ALSH, les familles Hors AgglOh (HA) devront passer par un formulaire spécifique pour leurs demandes de réservation.

Une réponse (positive ou négative)leur sera transmise, en fonction des placesdisponibles, au plus tard le **vendredi qui précède la journée d'accueil**.

Cliquez sur l'icône "ALSH Hors AggIOH"



Sélectionnez ensuite l'activité concernée par votre demande (ex : ALSH Mercredi)

ANNULER LA DÉMARCHE		ALLER À L'ÉTAPE 2 >
	HORS AGGLOH - I	DEMANDE DE PLACES ALSH MERCREDI
	* Nom et Prénom de l'enfant	
	* Date	
	* Matin et/ou Après Midi 🗌 Matin 🗌 Après-midi	
		Renseignez le nom de l'enfant, la date concernée et
	HORS AGGLOH - DEMANDE DE PLACES ALSH MERC	I'accueil souhaité.
* Nom et Prénom de l'enfant	Yann BETATEST	Cliquez ensuite sur Aller Alle
* Date	04/09/2024	(ex : journée complète du 04/09/2024)
" Matin et/ou Après Midi	✓ Matin ✓ Après-midi	Cette action est à renouveler pour chaque enfant et

Signaler une absence hors délai

Si la modification de votre planning (procédure ci-dessus) n'est plus possible en raison des délais précisés dans le règlement intérieur de chaque structure, vous pouvez nous en informer via l'icône Une absence hors délai doit obligatoirement être justifiée par un document qui pourra transmis en pièce du formulaire de demande. Sans ce justificatif, l'activité vous sera facturée selon les conditions du règlement intérieur de la structure.

Transmettre des documents administratifs

Sur l'écran d'accueil, cliquez sur l'icône et laissez guider.

Vous avez aussi accès au dossier santé pour votre enfant

(mise à jour des vaccins par exemple).

Autres actions possibles depuis votre écran d'accueil

Mon tableau de bord



Ajout de personnes au sein du foyer





En cas de difficultés (connexion, utilisation du portail) ou pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez **contacter le service Famille** à <u>direction-famille@chateau-thebaud.fr</u> ou au 02 85 29 17 56.

